



CHABRERIE Bernard
Accompagnement au changement
 Port. : 06.32.81.43.56
 Courriel : bernard@chabrerie.net
<https://lenneagramme.fr>
www.linkedin.com/in/bernardchabrerie
 Skype : chabi37

Sous-types et chemins de progression

Module 3

Objectifs	Compétences délivrées	Moyens pédagogiques
<ul style="list-style-type: none"> • Découvrir son sous-type • Identifier ses comportements excessifs • Identifier les déclencheurs de sa réactivité • Remettre en question ses schémas de pensée et ses croyances • Définir un plan d'action 	<ul style="list-style-type: none"> • Définir et repérer vos comportements excessifs qui freinent votre efficacité et votre dynamique relationnelle • Identifier les compétences des sous-types • Acquérir des techniques pour mieux gérer les relations • Définir des axes de progression pour soi et éviter vos comportements excessifs 	<ul style="list-style-type: none"> • Exposés • Travaux en binômes et en sous-groupes • Panels • Exercices interactifs, mises en situation, cas pratiques

Contenu de la formation (2 jours)

1er jour :

Prise en compte des cas pratiques de chaque participant.
 Présentation des sous-types : connaître les interactions entre intelligence mentale, l'intelligence émotionnelle et le comportement.

- Découvrir son sous-type dominant et déterminer ses points forts et points faibles
- Connaître les déclencheurs de la réactivité
- Identifier les comportements excessifs et les compétences
- Cas pratiques sur des situations quotidiennes
- Particularités du sous-type social

2ème Jour :

Présentation des 27 profils

Analyse de la motivation de chacun

Application concrète sur les personnalités difficiles des collaborateurs/clients des participants

- Plan d'action : comment mettre en place de nouvelles compétences dans sa vie professionnelle

Liste des moyens/techniques de développement appropriées à chacun

Application concrète sur les personnalités difficiles des collaborateurs/clients des participants

- Commencer à utiliser le système dans votre vie professionnelle
- Définir des techniques et des approches adaptées aux profils des personnes coachées.

Horaire : 9h-18h - Effectif : 10 à 25 participants

Siret : 831 455 001 00014

Coordonnées bancaires : Chabrerie Bernard, 57 rue du Fbg Bourdillet - 37600 Loches
 Caisse d'épargne Loire-Centre, 17-19 rue Picois, 37600 Loches
 IBAN : FR76 1450 5000 0208 0019 7134 804 BIC : CEPFRPP450





CHABRERIE Bernard
Accompagnement au changement
 Port. : 06.32.81.43.56
 Courriel : bernard@chabrerie.net
<https://bernardchabrerie.net>
www.linkedin.com/in/bernardchabrerie
 Skype : chabi37

Formateur intervenant au titre de la formation (moi-même)		
Bernard Chabrerie 11/09/1954 Paris 7ème	Auto-entrepreneur	
	Ingénieur	https://www.ens2m.fr
	Certifié, superviseur et formateur	http://www.cee-enneagramme.eu Centre d'Étude de l'Ennéagramme
	DU de psychopathologie à l'adolescence et chez l'adulte jeune dans les conduites à risque et les passages à l'acte (Université de Tours)	Université de Tours
	Praticien certifié en Neurosciences Appliquées	https://coaching-quebec.com
	Praticien certifié en PNL	https://coaching-quebec.com
	Praticien certifié en Approche orientée solutions (AOS)	https://coaching-quebec.com

Siret : 831 455 001 00014
 Coordonnées bancaires : Chabrerie Bernard, 57 rue du Fbg Bourdillet - 37600 Loches
 Caisse d'épargne Loire-Centre, 17-19 rue Picois, 37600 Loches
 IBAN : FR76 1450 5000 0208 0019 7134 804 BIC : CEPAFRPP450



Service Info Sirene

09 72 72 6000

prix d'un appel local

Service Statistique

Répertoire SIRENE

Toute modification (changement d'adresse, statut, raison sociale, activité...) concernant votre entreprise doit être déclarée au CFE dont vous dépendez.

Pour plus de précisions, consulter le site internet Insee.fr à l'adresse :

<https://www.insee.fr/fr/information/1972060>

SITUATION AU REPERTOIRE SIRENE

A la date du 23 septembre 2019

Description de l'entreprise	Entreprise active au répertoire Sirene depuis le 15/08/2017
Identifiant SIREN	831 455 001
Identifiant SIRET du siège	831 455 001 00014
Nom	CHABRERIE
Prénoms	BERNARD
Activité Principale Exercée (APE)	8899B - Action sociale sans hébergement n.c.a.

Description de l'établissement	Etablissement actif au répertoire Sirene depuis le 15/08/2017
Identifiant SIRET	831 455 001 00014
Adresse	57 RUE DU FAUBOURG BOURDILLET 37600 LOCHES
Activité Principale Exercée (APE)	8899B - Action sociale sans hébergement n.c.a.

Important : A l'exception des informations relatives à l'identification de l'entreprise, les renseignements figurant dans ce document, en particulier le code APE, n'ont de valeur que pour les applications statistiques (décret n°2007-1888 du 26 décembre 2007 portant approbation des nomenclatures d'activités françaises et de produits, paru au JO du 30 décembre 2007).

Avertissement : aucune valeur juridique n'est attachée à l'avis de situation.

Site de gestion:	INSEE, DR CENTRE-VAL DE LOIRE SIRENE, Service Statistique 131 RUE DU FAUBOURG BANNIER 45034 ORLEANS CEDEX 1
-------------------------	---



CHABRERIE Bernard
Accompagnement au changement
Port. : 06.32.81.43.56
Courriel : bernard@chabrerie.net
<https://bernardchabrerie.net>
www.linkedin.com/in/bernardchabrerie
Skype : chabi37

Contrat de Formation Professionnelle Individuel En application des articles L. 6353-3 à 6353-7 du code du travail

Entre les soussignés:

Bernard Chabrerie

auto-entrepreneur

d'une part,

et

LACOSTE Anne-Marie

Situation Professionnelle : Chargée de Mission pour l'animation pédagogique et élèves à besoins éducatifs particuliers.

28 RUE DE LA CROIX BREZIL - 37600 Loches

d'autre part.

ARTICLE I – Objet de la formation

Le bénéficiaire entend faire participer une partie de son personnel à la session de formation professionnelle organisée par Bernard Chabrerie sur le sujet suivant :

Intitulé(s) de(s) l'action de formation : **Acquérir des repères sur la personnalité**

(M1 : Apprendre à mieux se connaître) du 11/04/2019 au 12/04/2019

ARTICLE II – Nature et caractéristiques des actions de formation

L'action de formation entre dans la catégorie des actions de formation « Acquisition et perfectionnement des connaissances » prévue par l'article L. 6313-1 du Code du travail.

Programme de la formation : Le programme détaillé de l'action figure en annexe du présent document.

Niveau de connaissances préalablement requis : -

Méthodes pédagogiques : les formations sont dispensées sous la forme d'exposés théoriques, démonstrations de la part du formateur. Il s'ensuit des mises en applications pratiques des stagiaires en grand groupe, par deux ou par trois avec partage des apprentissages en grand groupe. Chacun est amené durant la session à jouer différents rôles rencontrés en situations professionnelles valorisant l'expression et les différences de chacun.

Éléments de planification

Durée : 2 journées, soit 14 heures de formation, en présentiel, et heures de formation à distance. Dates des sessions : voir article 1.

Horaires de la formation : 9h-18h

Lieu : Ecole Saint-Martin (Loches). **Effectif** : 12-30 personnes selon les modules.

Public : Tous

Nom de l'intervenant : Bernard Chabrerie

ARTICLE III – Délai de rétractation

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter, il en informe Bernard Chabrerie par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

ARTICLE IV – Dispositions financières

Le coût de la formation, objet de la présente convention, s'élève à : **250 euros TTC** pour 14 heures de formation en présentiel, soit un coût horaire TTC de 17,86 € Cette somme couvre l'intégralité des frais engagés par l'organisme de formation pour les sessions mentionnés ci-dessus.

Le stagiaire s'engage à payer la prestation selon les modalités de paiement suivantes : après un délai de rétraction mentionné à l'article III du présent contrat, le stagiaire effectue un premier versement d'un montant de 30% minimum.

Solde de la formation au plus tard le dernier jour de la première session de formation.

ARTICLE V – Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre

➤ **Les moyens pédagogiques** : Un support pédagogique complet est remis, complété par le stagiaire, qui expose de manière claire et concise l'ensemble des contenus du programme délivré.

➤ **Les moyens techniques** : les formations se déroulent dans un cadre très précis. Nous louons des salles spécifiquement dédiées à la formation pour l'accueil de nos stagiaires et dans la ville indiquée dans la présente convention. Nous sommes équipés de tout le matériel nécessaire pour la bonne conduite des séminaires (vidéos projecteur, paperboard, papier, feutres).

➤ **Les moyens d'encadrement** : Bernard Chabrerie est amené à dispenser ces formations en temps que formateur en communication et en management. Formé au métier de formateur avec Eric Simon, Bernard Chabrerie a également avec un parcours d'ingénieur, de professeur de mathématiques et de directeur de Lycée. Bernard Chabrerie est formateur certifié par le Centre de formation CEE d'Éric SALMON.

ARTICLE VI – Moyens permettant d'apprécier les résultats de l'action

Chaque formation donne lieu à de la pratique supervisée en continu

Nous mettons en place une évaluation verbale du savoir-faire de nos stagiaires au fur et à mesure des mises en pratique avec à chaque fois des axes de développement concrets convenus ensemble. Il s'agit d'évaluer l'acquisition des techniques par une évaluation continue avec commentaires à chaque exercice. Cela permet au formateur d'observer et d'apprécier la mise en application et l'acquisition de l'apport théorique du contenu et aussi comment le stagiaire se l'approprie.

Il n'y a pas d'examen de fin, mais un plan d'action qui permet à chacun de nommer comment, dès le lendemain de la formation, il va pouvoir mettre en action dans sa vie professionnelle les matériaux acquis.

ARTICLE VII – Sanction de la formation

A défaut de sanction officielle et extérieure à la formation, une attestation, précisant notamment la nature, les acquis et la durée de la session, sera remise au bénéficiaire à l'issue de la prestation.

ARTICLE VIII – Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action

La feuille de présence signée par le formateur et le ou la stagiaire par demi-journée de formation constitue un justificatif d'exécution. Elle sera remise à tous les cocontractants intervenants dans cette action de formation (stagiaire, organisme de financement éventuel) et une copie sera conservée au sein de l'organisme de formation.

Article IX – Non réalisation de la prestation de formation

En application de l'article L.6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation, Bernard Chabrerie devra rembourser au contractant les sommes indûment perçues de ce fait.

Article X – Interruption de stage

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation ou l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnu, le présent contrat résilié selon les modalités financières suivantes :

- . Paiement des heures réellement suivies selon la règle du prorata temporis
- . Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

ARTICLE XI – Modalités de règlement des litiges

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglé à l'amiable ou via une médiation, le Tribunal de Commerce d'Indre et Loire sera seul compétent pour régler le litige.

Article XII – Confidentialité et comportement

Bernard Chabrerie s'engage à respecter scrupuleusement les règles du secret professionnel et aucune information confidentielle recueillie dans le cadre du projet confié ne pourra être transmise. Le stagiaire s'engage à :

- avoir un comportement correct,
- respecter le matériel mis à disposition,
- avertir immédiatement l'organisme de formation en cas d'absence,
- respecter le règlement intérieur de l'organisme de formation qui lui sera transmis

ARTICLE XIII : Modification de contrat

Toute modification du contrat doit faire l'objet soit d'un nouveau contrat, soit d'un avenant qui sera annexé au fur et à mesure des besoins.

ARTICLE XIV : Exécution de la présente convention

La présente convention prend effet à compter de la signature par le stagiaire. Fait à Paris, en double exemplaire le : 5 avril 2019

le stagiaire :
Anne-Marie Lacoste
(Signature)

Le formateur
Bernard Chabrerie



En qualité de dispensateur de formation, nous sommes exemptés de TVA en application de l'article 261,7-b du code général des impôts.
Déclaration d'activité en cours de demande auprès du Préfet d'Indre et Loire.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Auto-entrepreneur - Siret : 831 455 001 00014 - APE : 8899B
Coordonnées bancaires : Chabrerie Bernard, 57 rue du Fbg Bourdillet - 37600 Loches
Caisse d'épargne Loire-Centre, 17-19 rue Picois, 37600 Loches
IBAN : FR76 1450 5000 0208 0019 7134 804 BIC : CEPFRPP450